economiesuisse

Appel civique contre l'initiative de renvoi des étrangers criminels

Le bureau romand d'economiesuisse a coordonné un appel civique en se mettant à disposition de personnalités de l'économie, inquiètes des conséquences de l'initiative de renvoi des étrangers criminels. Il paraît ce jour sous forme d'annonce dans Le Matin Dimanche. Des patrons d'entreprise et de PME, des procureurs généraux, des représentants des syndicats, des Eglises et des milieux académiques ainsi que des Conseillers d'Etat se joignent à des citoyens, sous le titre « Gardons le sens de la mesure, préservons notre Etat de droit ! ».

— APPEL A LA POPULATION —

Gardons le sens de la mesure - préservons notre Etat de droit !

Le Parlement respecte la décision du peuple
Conformément à la décision du peuple (2010), le Parlement a renforcé les dispositions pénales, dans les délais impartis. Elles sont dures mais justes. Les ressortissants étrangers ayant commis des ***actes criminels graves*** seront expulsés du pays. Par exemple en cas de meurtre, d'actes sexuels sur des enfants et d'abus à l'aide sociale. Si l'UDC n'avait pas lancé une deuxième initiative, avant même que le Parlement n'ait commencé ses travaux, ces nouvelles dispositions seraient déjà en vigueur.

La nouvelle initiative de l'UDC va beaucoup plus loin que celle approuvée en 2010
Elle inscrit un *nouveau* catalogue de ***35 délits de moindre gravité*** dans la Constitution. Il ne s'agit donc pas d'une initiative de mise en œuvre. Tout ressortissant étranger qui commettra deux ***délits mineurs*** en l'espace de 10 ans sera automatiquement expulsé, sans qu'un juge puisse se prononcer.

L'initiative est inhumaine et disproportionnée
En Suisse depuis l'âge de 2 ans, Pablo, espagnol, fait un faux témoignage à la barre pour ne pas accabler un ami. Il retire son faux témoignage à temps, et n'est condamné qu'à une peine pécuniaire mineure avec sursis. Quelques années plus tôt, il avait déjà écopé d'une peine pécuniaire avec sursis pour avoir utilisé une plaque qui n'était pas destinée à sa moto. Pablo sera donc expulsé de Suisse, pour 5 ans au moins. Aucun juge ne pourra s'y opposer.

Empêcher la justice de faire son travail et expulser pour des délits mineurs est indigne
L'initiative restreint considérablement les compétences des juges et jette par-dessus bord le principe de la proportionnalité de l'action étatique, un pilier de notre démocratie. Elle stigmatise tous les étrangers, aussi ceux qui ont grandi en Suisse. Ouvrons les yeux : cette initiative n'a rien à voir avec notre légitime besoin de sécurité !

Cette attaque supplémentaire contre la voie bilatérale nous plongerait encore plus dans l'incertitude
L'expulsion automatique (sans examen au cas par cas) pour des infractions mineures est contraire à l'accord sur la libre circulation des personnes. L'initiative compliquera encore davantage le maintien de la voie bilatérale. C'est grave pour notre pays où 1 franc sur 3 dépend de nos relations avec l'Union européenne.

L'initiative de l'UDC est indigne. Elle attaque les principes fondamentaux de notre démocratie et de la justice, elle se moque de notre État de droit et des valeurs de la Suisse. Nous vous recommandons de la rejeter.

CLAUDINE **AMSTEIN**, directrice CVCI - YVES-CLAUDE **AUBERT**, administrateur indépendant - PHILIPPE **BERTHERAT**, associé commanditaire Banque Pictet SA - WINNIE **BOSCACCI**, retraitée - PASCAL **BROULIS**, conseiller d'Etat - BERNARD **BRUTTIN**, président CCI-Valais - XAVIER **CHAIX**, citoyen - JEAN-MICHEL **CINA**, président de la Conférence des Gouvernements cantonaux et conseiller d'Etat - PHILIPPE **CLOUX**, chef d'entreprise - PATRICK **CORBAT**, entrepreneur - ERIC **COTTIER**, Procureur général et vice-président de la Conférence des Procureurs Suisses - DENISE **CUGINI**, chargée de communication - DOMINIQUE **DEGAUDENZI**, chef d'entreprise - EDNA **DIDISHEIM**, psychologue du travail et directrice - NICOLE **FAUST**, assistante de direction - JEAN-LUC **FAVRE**, président UAPG - ALDO **FERRARI**, vice-président Unia - YVES **FLÜCKIGER**, recteur UNIGE - FRANÇOIS **GABELLA**, chef d'entreprise - CRISTINA **GAGGINI**, directrice romande economiesuisse - SILVIA **GARCIA**, juriste - SUSANA **GARCIA**, citoyenne - FABIEN **GASSER**, procureur général du canton de Fribourg - ANNE **GAUSSEN RAPIT**, notaire - JEAN-FRÉDÉRIC **GERBER**, directeur CCIJ - VÉRONIQUE **GOY VEENHUYS**, directrice Equal Pay Salary - ALAIN **GUTTMANN**, président groupe Bobst - JÜRG **HAEFELI**, directeur d'entreprise - DANIEL **HERRERA**, responsable communication - RENÉ **JENNY**, président CCIF - FRANÇOIS **JOBIN**, entrepreneur - MONIQUE **JOLLIET**, médiatrice - SAMY **KOTBI**, administrateur - FRÉDÉRIC **LE GAL**, abbé - GIORGIO **MALINVERNI**, ancien juge à la Cour européenne des droits de l'homme et prof hon. UNIGE - VALÉRIE **MAUSNER LEGER**, consultante - PIERRE-YVES **MAILLARD**, conseiller d'Etat - JACQUES-ANDRÉ **MAIRE**, vice-président Travail Suisse - ALAIN **MARIETTA**, entrepreneur - BLAISE **MATTHEY**, directeur général FER GE - PIERRE **MAUDET**, conseiller d'Etat - FRANZ **MOOS**, procureur général adjoint du Ministère public du canton de Vaud - CHARLES **MOREROD**, évêque - JURG **MUHEIM**, retraité - SABINA **MUNDA**, accompagnante socio-éducative - FLORIAN **NÉMETI**, directeur CNCI - PIERRE **NAFTULE**, producteur de spectacles - PATRICK **ODIER**, vice-président economiesuisse et associé senior Groupe Lombard Odier - XAVIER **PAILLARD**, pasteur et président du Conseil synodal de l'Eglise réformée vaudoise - EDGAR **PHILIPPIN**, professeur à l'UNIL et avocat - FRANÇOISE **PIRON**, directrice Association Pacte - PIERRE-ALAIN **PRAZ**, directeur Caritas Vaud - JEAN-MARC **PROBST**, entrepreneur - GUILLAUME **RACLOZ**, charpentier - ALAIN **RIBAUX**, conseiller d'Etat - DANIELA **RINALDI**, responsable RH - CELIO **RODRIGUES**, opérateur de fabrication - BERNARD **RÜEGER**, entrepreneur et président CVCI - MONIKA **RÜHL**, directrice générale economiesuisse - ROLAND **SAVIOZ**, agence de communication - CHARLES-ANDRÉ **SCHAUBLIN**, président CEPIM - IVAN **SLATKINE**, entrepreneur - IVANA **STANO**, manager - BEAT **VONLANTHEN**, conseiller d'Etat - ALINE **YAZGI**, citoyenne - JEAN-MARC **ZWISSIG**, retraité.

Une initiative de personnalités de l'économie, en collaboration avec le bureau romand d'economiesuisse

Des chefs d'entreprise de renom ont répondu à l'appel ainsi que des patrons de PME et des organisations économiques membres d'economiesuisse. « La séparation des pouvoirs, le principe de proportionnalité, la non-discrimination sont des piliers de notre Etat de droit et de notre vivre-ensemble.

L'économie a tout intérêt à ce qu'ils soient préservés. Sans compter que cette initiative créerait un obstacle supplémentaire au maintien de la voie bilatérale avec l'Union européenne » précise Patrick Odier, vice-président d'economiesuisse.

Le président de la Conférence des gouvernements cantonaux, des Conseillers d'Etat, les Procureurs généraux du canton de Vaud et de Fribourg, des représentants des syndicats et d'Eglises – entre autres – ainsi que des citoyens ont également signé l'appel.

« A ce stade, il s'agit de convaincre les indécis que la révision du code pénal mise sous toit par le Parlement est sévère et juste, et correspond à la décision du peuple de 2010. L'initiative contient 35 nouveaux délits mineurs qui conduisent à une expulsion automatique de personnes bien intégrées dans notre pays, voire qui y sont nées, sans qu'un juge puisse s'y opposer. C'est indigne pour un pays comme le nôtre qui jouit d'une excellente réputation notamment pour le respect des Droits de l'homme. Sans compter que nous gagnons 1 franc sur 2 à l'étranger et que cette initiative rendrait encore plus difficile le maintien de la voie bilatérale. » souligne Patrick Odier. Et de rappeler qu'economiesuisse est la seule faîtière nationale de l'économie à avoir, l'an passé déjà, pris officiellement position contre cette initiative et à s'engager activement aux côtés des opposants.

Les quelque 70 signatures ont été récoltées en moins de trois jours. Cet appel se veut une contribution à la campagne menée avec grand engagement par le PLR Suisse, ainsi qu'aux opérations de SuccèsSuisse et de l'association Appel urgent aux Suissesses et aux Suisses.